



I N F O N Z

Echos des syndicats et sections syndicales de l'Union Locale FO de Saint-Nazaire et région



Numéro spécial
[Retraités Cheminots FO 6 et 7 Juin 18.](#)

Quelques épisodes marquants de l'histoire ouvrière nazairienne¹.

L'Union locale Cgt-FO de St Nazaire a 70 ans.

Elle participe de l'organisation syndicale ouvrière interprofessionnelle, commencée il y a 126 ans par l'ouverture de la Bourse du Travail de St Nazaire en 1892.

Les écueils et les épreuves auxquels furent confrontés les générations qui nous ont précédées, comme les réponses qu'ils y apportèrent, ne nous sont pas si étrangers.



Meeting sur le terre-plein de Penhoët (années 1950)

¹ Extraits d'une brochure en cours de rédaction.

Les débuts du développement économique nazairien.

Tout commence avec la construction du port et des chantiers navals. « *Création artificielle, St Nazaire est née de la volonté de l'Etat au service de la grande bourgeoisie industrielle et commerçante* ».

La création du port résulte de l'ensablement de la Loire, dans un contexte d'augmentation des tonnages et de la nécessité de transbordements des marchandises à Paimboeuf pour Nantes.

En 1840, l'Etat institue St Nazaire comme point de départ et d'arrivée pour une ligne de paquebots transatlantiques, puis la loi du 19 juillet 1845 adopte les crédits pour la création du port, lequel sera achevé en 1867, comme avant-port de Nantes. Mais, dès le 14 avril 1862, le paquebot de la Compagnie Générale Transatlantique² « Le Louisiane » prend la mer de St Nazaire pour Fort de France.



Le Louisiane

A la même époque, le 10 août 1857, la ligne de chemin de fer Nantes - St Nazaire est inaugurée : un événement important pour le développement de la région.

En 1861 les frères Pereire décident de créer un chantier de construction navale. Ils louent et aménagent des terrains sur la presqu'île de Penhoët et concèdent le chantier à la firme écossaise John Scott et Compagny. Le premier navire construit est l'*Impératrice Eugénie*, lancé le 24 avril 1864, un paquebot à 2 roues de 108 m de long ; suivent le *France*, le *Nouveau Monde* et le *Panama*. Pendant cette période affluent des ouvriers : de 5 424 habitants en 1856 et la ville passe à 17 879 habitants en 1866.

Le deuxième bassin du port est inauguré le 9 mai et le 11 mai a lieu l'inauguration de la ligne de chemin de fer St Nazaire - La Baule - Le Croisic - Guérande. En 1890, 3392 ouvriers sont employés dans la construction navale -

« Loire » et « Penhoët » - 2930 en 1891, 3650 en 1892.

A la veille de la 1ère guerre mondiale les grands noms du capital français dominent les industries de St Nazaire : les chantiers navals de Penhoët et de La Loire ainsi que les Forges de Trignac. Au moins 8000 ouvriers y travaillent procurant un taux de profit de 100 % au « actionnaires ». A contrario, pour une base de 100 en 1890, l'indice de pouvoir d'achat du salaire en 1914 n'est plus que de 0,49

Naissance du mouvement syndical nazairien.

La vie déterminant la conscience, peu à peu la classe ouvrière nazairienne se manifeste en prenant en main la recherche de l'aboutissement de ses revendications.

La première grande grève est celle qui éclate le 29 août 1889 chez les 450 riveurs des mêmes Chantiers de La Loire, pour une augmentation des salaires. Ils chargent le jeune et ambitieux avocat nazairien **Aristide Briand** de présenter leurs revendications. Suite au refus du directeur ils entraînent 300 ouvriers des Chantiers de Penhoët. Les grévistes se heurtent violemment à la gendarmerie et la grève s'étend aux 2000 ouvriers des chantiers navals. Mais après onze jours de grève la reprise a lieu ... sans résultat.

Des syndicats s'organisent.

En octobre 1880 déjà, une *Chambre syndicale des corporations réunies* a vu le jour, avec 60 membres ; en juin 1884 c'est la *Chambre syndicale des forgerons et aides forgerons* ; en 1885 c'est l'*Union des travailleurs de la marine marchande* et en novembre 1889 la *Société Métallurgique*.

En 1892, onze autres syndicats de métier voient le jour avec plus de 1350 membres

Création de la Bourse du Travail

Une union des syndicats s'avère vite nécessaire.

En 1886, la *Fédération nationale des syndicats* avait vu le jour et avait été rapidement sous l'influence de militants politiques décidés à l'utiliser avant tout pour favoriser les succès électoraux du Parti Ouvrier Français.

² La « *Transat* »

Parallèlement, « *les unions syndicales dont les membres n'avaient point répudié la propagande électorale, mais entendaient la proscrire des syndicats où elle engendrait querelles et dissensions, pour la confiner dans les « cercles d'études politiques », poursuivirent donc leur œuvre économique en dehors de toute tutelle d'école et groupèrent les éléments qui allaient former bientôt les Bourses du Travail ...* ».

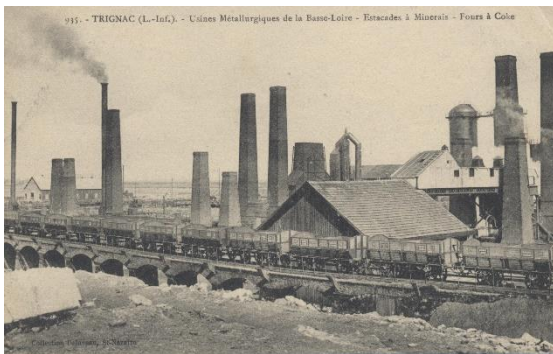
C'est dans ce cadre que naît la Bourse du Travail de St Nazaire, inaugurée le dimanche 24 avril 1892. De deux syndicats affiliés et 300 membres au début, la Bourse passe dès l'année suivante à 16 syndicats et 1800 membres, puis en 1894 à 19 syndicats et 2070 membres, soit un tiers de l'effectif ouvrier nazairien.

Fernand Pelloutier la représente à la Fédération Nationale des Bourses du Travail.

Du 30 mars au 21 mai 1894 : la grande grève de Trignac.

La grève marquante de cette période est incontestablement celle de la Société des Forges de Trignac qui dure 52 jours.

En décembre 1893, la direction annonce la fermeture de l'atelier de puddlage. Les 43 puddleurs sont alors affectés dans d'autres équipes avec une importante perte de salaire (de 8 à 9,50 f. par jour, ils passent brutalement à 4 à 4,50 f.)



Le *puddlage* est un ancien procédé d'affinage de la fonte consistant à la décarburer dans un four pour obtenir du fer. Le mot puddlage vient du verbe anglais *to puddle* qui signifie « brasser ». Le puddleur chargé de l'opération, active la réaction en brassant la fonte à l'aide d'un long crochet appelé « ringard ». Le puddlage permet la fabrication en grande quantité de fer, aux caractéristiques supérieures à celles de la fonte. Le fer puddlé s'effacera progressivement devant l'acier.

Trois mois plus tard, le 20 mars 1894, le directeur annonce la réouverture de l'atelier, mais avec une baisse de salaire (7 à 8 f. par jour) et un personnel réduit d'un tiers. En cas de refus des puddleurs de travailler à ces nouvelles conditions, ils ne seront pas employés à l'usine !

La réaction, soutenue par la Bourse du travail, ne se fait pas attendre et le 30 mars la grève est quasi-totale

Les revendications :

- Un délai de 3 semaines pour les puddleurs pour quitter l'usine ou l'insertion dans un autre atelier
- L'augmentation du salaire horaire des manœuvres à 35 centimes (au lieu de 28)
- Le paiement des salaires tous les 15 jours.
- Le maintien des salaires pour les ouvriers changés d'ateliers sur ordre de la direction.

Le Conseil d'Administration, répond que, si le travail reprend, tout en refusant le 4^{ème} point, il accepte le délai de 3 semaines aux puddleurs, ainsi que le paiement tous les quinze jours et que la question du salaire des manœuvres « sera examinée avec la plus grande bienveillance, avec le désir de donner satisfaction aux ouvriers ».

Les grévistes repoussent à l'unanimité cette proposition. La grève se durcit.

La Bourse du Travail organise la solidarité ouvrière : le comité de grève redistribue l'argent collecté : 1,25 f. par jour et par gréviste. La grève est extrêmement massive.

Après 12 jours de grève, le 11 avril, un accord est conclu avec les délégués, lesquels demandent cependant à consulter les grévistes le lendemain :

- Salaire minimum horaire de 31 centimes.
- Licenciement des puddleurs différé de 3 semaines le temps qu'ils trouvent un autre travail
- Paiement des salaires chaque quinzaine.
- Engagement d'examiner avec « *la plus grande bienveillance sincère et désir d'accorder satisfaction, toutes les revendications spéciales qui seraient soumises séance tenante au Directeur* ».

Le lendemain, un député socialiste de Paris, Toussaint, convint les grévistes de rompre

l'accord de la veille et de poursuivre la grève. Les députés socialistes se succèdent alors à Trignac, tenant meeting sur meeting, galvanisant les esprits. La grève est devenue une affaire nationale et politique, elle poursuit ainsi encore six semaines.

Le 20 mai, un accord - en recul par rapport à celui du 11 avril - est finalement accepté par les grévistes, sur conseil des députés socialistes :

- Salaire minimum horaire de 31 centimes.
- Paiement des salaires tous les deux samedis.
- Réintégration de tous les ouvriers au fur et à mesure des besoins ... à l'exception des puddleurs

Ces quasi deux mois de grèves resteront longtemps dans les mémoires.

Le 6^{ème} « Congrès National des Syndicats de France »

Ce congrès est important puisqu'il tranchera la question de l'indépendance du mouvement syndical français vis-à-vis des partis politiques. Il réunit à Nantes, du 17 au 22 septembre 1894, 143 délégués représentant 1662 syndicats, de 30 fédérations (682 syndicats) et 21 Bourse du travail (776 syndicats).

Trois délégués nazairiens y participent. Ils sont, parmi les 65 délégués qui votent, « pour le principe de l'organisation de la grève générale ». 37 votent contre et 9 s'abstiennent. Il s'agit d'un vote par délégué et non par mandat, sinon l'écart serait beaucoup plus important.

Par ce vote - qui n'est nullement un appel à la Grève Générale immédiate - c'est l'organisation de la classe ouvrière pour son émancipation, indépendamment des partis politiques et de la voie électorale, qui est clairement affirmée.

Car deux conceptions du syndicalisme s'opposent alors, résumées par Fernand Pelloutier : « La première de ces conceptions recommandait la conquête systématique, mais légale, de chaque fonction électorale, la substitution du personnel politique socialiste au personnel politique capitaliste devant entraîner la transformation du système

économique ; la seconde parlait de mutuellisme, de coopération, de crédit, d'association et professait que le prolétariat possède en lui-même l'instrument de son émancipation »

Fernand Pelloutier à St Nazaire.

Si sa vie fut courte³, son influence sur le mouvement syndicaliste fut décisive. C'est à St Nazaire - où il réside de 1880 à 1893 - que Fernand Pelloutier, après avoir été membre actif du POF et participé aux campagnes électorales d'Aristide Briand, laissera « une grande partie de ses illusions sur l'honnêteté et l'efficacité des luttes politiques » selon le témoignage de son frère. Il s'investira alors totalement dans le développement des Bourses du Travail dont il devient secrétaire de la Fédération Nationale en 1895.

Partisan de l'émancipation ouvrière indépendante, son argumentation en faveur du « principe de la grève générale » - moyen de lutte « excluant la collaboration des socialistes parlementaires » - au congrès régional de Tours en 1892⁴ et au congrès national deux ans plus tard, fut reprise au congrès de fondation de la CGT à Limoges en 1895 et adoptée au II^{-ème} congrès de la CGT à Tours en 1896.

Un an après sa mort, au congrès de Montpellier, les 56 Bourses du Travail intègrent la CGT dont les statuts sont profondément modifiés, dans le sens des vues de Pelloutier : la Confédération est composée de deux structures autonomes : les Bourses du Travail (futurs Unions départementales) et les Fédérations. Chaque syndicat « est fédéré nationalement et adhère d'une Bourse du Travail ».

Fernand Pelloutier avait une confiance indéfectible dans la classe ouvrière, « élément rénovateur de la société », il voulait donner aux travailleurs « la science de leur malheur »



Fernand Pelloutier

³ Il meurt en 1901 à 33 ans.

⁴ Ou il est délégué des Bourses du Travail de Nantes et de St Nazaire.

Fernand Pelloutier nous a laissé quelques belles formules :

« Nous savons l'enthousiasme un peu puéril, avec lequel a été accueillies cette unité du nombre, à laquelle nous préférons, nous ... l'unité d'aspiration, mille fois plus puissante. Je crains qu'un enthousiasme pareil ne s'empare des syndicats ... et ne détermine une partie d'entre eux à se remettre inconsidérément sous le joug politique »

« ... résolument partisans de la suppression de la propriété individuelle, nous sommes en outre ce qu'ils ne sont pas : des révoltés de toutes les heures, des hommes vraiment sans dieu, sans maître et sans patrie, les ennemis irréconciliables de tout Despotisme, moral ou matériel, individuel ou collectif, c'est-à-dire des lois et des dictatures (y compris celle du prolétariat) et les amants passionnés de la culture de soi-même. »

« ... dévoués à l'œuvre économique, purs de toute ambition, prodiges de nos forces, prêts à payer de nos personnes sur tous les champs de bataille et après avoir rossé la police, bafoué l'armée, reprenant impassible, la besogne syndicale, obscure mais féconde »

Le mouvement ouvrier nazairien et les deux guerres mondiales

A St Nazaire les années 1900-1914 voient le renforcement du mouvement syndical, sous l'impulsion, d'**Henri Gautier**, fondateur du journal « Le Travailleur de l'Ouest ».



Henri Gautier

Si les grèves principalement sur les salaires, ne sont pas toutes couronnées de succès, la

⁵ « La moitié des femmes travaillent la nuit de 6 h du soir à 6 h du matin, avec une heure de repos à minuit, soit 12

Bourse du travail de St Nazaire qui regroupait 18 syndicats en 1900 en regroupe 27 en 1910 (2597 adhérents en 1901 pour 3402 en 1906).

Ses militants organisent des actions de solidarité avec les grévistes. En mars 1907 par exemple, 50 marins de la Transat, appelés du Havre pour remplacer des marins en grève sur le « Touraine » sont accueillis à la gare, logés à l'hôtel, payée par la Bourse du Travail et convaincus de regagner Le Havre.

1916 - 1917 : premières conventions collectives

Après une fermeture des chantiers de Penhoët faute de commandes civiles, l'activité reprend vite, pour la marine nationale, pour la fabrication d'obus de 75, de matériel militaire et avec la hausse importante du trafic portuaire.

Les profits des actionnaires s'envolent : aux usines métallurgiques de Trignac les bénéfices bruts passent de 5 292 000 f. en 1915 à 16 852 000 f. en 1918 ; le cours des actions de Penhoët en 1918 est de 50 % supérieur à celui de 1914

Mais pour la population ouvrière la situation est toute autre : la pénurie provoque la hausse des prix, les queues s'allongent devant les magasins L'arrivée des soldats américains en juin 1917 encourage les augmentations des prix des produits alimentaires et des loyers. Des femmes sont embauchées, pour le tournage des obus, à l'ajustage, au fraisage, ou à piquer la rouille, et sont sous payées⁵.

A St Nazaire, dans un contexte de pénurie de main d'œuvre pour les patrons, sous l'impulsion d'Henri Gautier secondé par un jeune chaudronnier, **François Blancho**, le syndicalisme se réorganise dès la fin 1914 en centrant son activité sur les problèmes immédiats du pouvoir d'achat.

En octobre 1915 est obtenu à Trignac aux UMBL (Usines Métallurgiques de la Basse Loire) le rétablissement des salaires d'avant 1914, une prime de vie chère de 1 f. par jour et une allocation journalière de 0,25 f. par enfant de moins de 15 ans.

En juillet 1916 est signée aux chantiers de Penhoët, la **première convention collective de la navale** : bulletins de paye rédigés de façon claire, boni minimum de 30 % (la partie

h de présence et 11 h de travail payées 4,80 f c'est-à-dire 20 à 30 % de moins que les hommes »

variable du salaire est ainsi réduite au quart du total) et prime de vie chère.



François Blancho

L'action efficace pendant la guerre des syndicalistes de la Bourse du Travail sous l'impulsion d'Henri Gautier, leur confère la confiance des ouvriers nazairiens.

Les effectifs des syndicats se renforcent : le syndicat des métallos nazairiens a par exemple 600 syndiqués en 1918 et 870 en 1919.

Grève générale à St Nazaire en mai 1920.

Le 1^{er} mai 1920 la mobilisation est forte. Au plan national, la Fédération des cheminots lance dans la foulée un appel à la grève.

A St Nazaire, le 3 mai, les cheminots sont rejoints par 1335 dockers sur 1500 et 500 inscrits maritimes. Le 9 mai, lors d'un meeting de 2500 ouvriers à la Bourse du Travail, François Blancho, secrétaire du syndicat des métallurgistes, appelle les ouvriers du bâtiment et de la métallurgie à se mettre en grève par solidarité avec les cheminots et pour les libertés syndicales.

27 mai la CE de la Fédération des cheminots appelle à la reprise du travail sans aucun résultat revendicatif.

Le reflux consécutif de l'activité revendicative durera plusieurs années, avec une perte de plus de la moitié des syndiqués. La scission de la CGT, l'année suivante, aggrave la situation.

**1921, scission dans la CGT :
les nazairiens restent avec les
« confédérés ».**

Au congrès socialiste de Tours, fin décembre 1920, la majorité des délégués socialistes (3208 contre 1082), condamnant la politique d'*Union sacrée* avec la bourgeoisie suivie par

leurs dirigeants pendant la guerre, votent l'adhésion à la III^{-ème} internationale et constituent le Parti Communiste français.

Seuls du département, les socialistes nazairiens ont voté contre la motion en faveur de l'adhésion, laquelle ne recueille que 10 % des voix. François Blancho délégué au congrès de Tours relaie ce vote de la section nazairienne. Il justifie ce vote avant tout par le refus d'appliquer des 21 conditions⁶ du fait du « *mal profond que cela ferait dans les organisations ouvrières* ».

Les répercussions syndicales sont immédiates : au congrès confédéral de la CGT à Lille en juillet 1921, une motion, confirmant la charte d'Amiens obtient une courte majorité de 1582 voix contre 1325 et 66 abstentions. La minorité refuse de s'incliner et convoque, en décembre 1921, un congrès national aboutissant à la création de la CGT U (unitaire).



Le port de St Nazaire dans les années 1920

En Loire atlantique le rapport de force en faveur des majoritaires et de Léon Jouhaux est beaucoup plus favorable qu'au plan national : 53 syndicats sur 61 approuvent le rapport moral de Jouhaux. Une motion d'exclusion « *de tout syndiqué qui adhérera ou se fera représenter au Congrès national organisé par certaines fédérations et unions départementales dites minoritaires ...* » est adoptée à l'unanimité moins deux voix par la commission administrative de l'Union départementale (dont François Blancho est devenu le secrétaire en septembre par 52 voix contre 8).

Certains syndicats nazairiens CGT passent à la CGTU comme les cheminots et les ouvriers coiffeurs (en avril 1923) - d'autres se créent

⁶ Conditions d'adhésion à la III^{-ème} internationale : parmi elles la 9^{ème} remettait en cause l'indépendance syndicale vis-à-vis des partis politiques de la Charte d'Amiens. « *Tout Parti désireux d'appartenir à l'Internationale Communiste doit poursuivre une propagande persévérante et systématique au sein des syndicats, coopératives et autres organisations des*

masses ouvrières. Des noyaux communistes doivent être formés, dont le travail opiniâtre et constant conquerra les syndicats au communisme. Leur devoir sera de révéler à tout instant la trahison des social-patriotes et les hésitations du « centre ». Ces noyaux communistes doivent être complètement subordonnés à l'ensemble du Parti »

concurrentement à la CGT (syndicats unitaires de la métallurgie) et constituent une Union locale unitaire. La CGTU compte alors environ 100 adhérents dans la métallurgie nazairienne. Pour autant, il n'y aura pas de grosse hémorragie de militants confédérés vers la CGTU à St Nazaire.

Mais la scission - s'ajoutant à l'échec de la grève de mai 1920 - provoque une désaffection des syndicats nazairiens. C'est le cas des syndicats de cheminots dont les effectifs ont fondu de moitié.

La CGT « confédérée » ne reprend son développement qu'à partir de 1925 avec des reprises de cartes et la création de nouveaux syndicats.

1921 - 1933 : pour les salaires contre le chômage.

Les années suivantes, les « confédérés » multiplient les démarches et initiatives aboutissant à des succès revendicatifs dans la métallurgie.

La CGT nazairienne prend aussi des initiatives contre le chômage. La plus célèbre de ces initiatives, restée longtemps dans les mémoires, fut sans conteste la « marche sur Nantes » de 1933.

La « Marche sur Nantes » des chômeurs nazairiens du 23 juin 1933

L'édition du 1er juillet 1933 du « Travailleur de l'Ouest » titre : « *Manifestation importante par sa grandeur et sa dignité. La classe ouvrière veut vivre en travaillant* ».

Le 23 juin 1933 « ... *Blanchon et Jouvance donnent le signal de départ. A 7 heures 15 du matin la longue colonne s'ébranle, les mouchoirs des mères et des épouses s'agitent, tandis que de nombreux sanglots s'étouffent* ...

La traversée de Penhoët se fait au milieu d'une foule compacte. De leur poste de travail les ouvriers qui travaillent saluent leurs camarades, devant l'école les enfants envoient leurs baisés aux papas qui s'en vont chercher du pain : la foule est immense, silencieuse ...



Mêmes scènes en traversant Bellevue où les chômeurs de Trignac se soudent à la colonne ayant à leur tête notre bon camarade Lambot.

Le service sanitaire s'emploie activement Allonet est là avec les internes de l'Hôpital ...

C'est dans un ordre parfait qu'on traverse Savenay ... et c'est la ferme de Liéveau dans une grande prairie les équipes s'installent et rapidement le campement est monté La soupe est la bienvenue et le repos bien davantage ...

Les chômeurs nantais s'étaient réunis route de Vannes ...

Une foule immense de chaque côté de la route acclame les chômeurs ... elle se joint à eux et c'est environ 10 000 personnes qui envahissent le vélodrome Petit Breton ou va se tenir le meeting final.

Notons que la fanfare de l'Union Méan-Penhöet avait pris la tête du cortège à l'entrée de Nantes et que c'est, précédée des drapeaux rouges des organisations ouvrières et prolétariennes de St Nazaire et de Nantes que l'immense foule arriva à l'étape finale.

Une vibrante « internationale » retentit dans l'immense enceinte entonnée par une foule toute debout et découverte. Le moment est poignant et d'une grandeur indiscutable. »



Le Normandie

Cette mobilisation aboutit, d'une part, à faire, en juillet, de *la Transat* une société d'économie mixte : l'achèvement du *Normandie*, lancé le 29 octobre 1932 sera donc financé par l'Etat.

La construction promise du croiseur le *Georges Leygues* commence fin 1933 et en mars 1934, le paquebot *Ville d'Alger* sera - enfin ! - commandé.

1955 : la révolte des métallos de St Nazaire.

L'échec de la grève de mars-avril 1950.

Malgré le vote de la loi du 11 février 1950, relégalisant la liberté de négociation des salaires, les discussions se heurtaient aux directives patronales du CNPF ne pas aller au-delà de 5 %, ce qui ne permettait aucun rattrapage de l'envol des prix depuis la Libération. A St Nazaire, la réunion du 8 mars de la commission mixte de la métallurgie tourna court et le 9 mars, les ouvriers réunis sur le terre-plein de Penhoët votèrent massivement la grève.

Le patronat demeura intransigeant, la grève s'effrita et les derniers grévistes reprirent le travail, 40 jours après, le 19 avril, sans aucun résultat.

Pire le syndicat patronal dénonça en décembre 1950 la convention collective de 1947. Celle qui fut signée le 22 janvier 1951 - après une négociation limitant certains reculs - marquait un incontestable retour en arrière

⁷ « De début 1951 à avril 1955 : moyenne de base des salaires parisiens était passée de 106,4 à 181,66 soit plus 70,71 %. Les salaires nazairiens n'avaient évolué que de

Les ouvriers dont le moral avait été ébranlé, désaffectèrent un temps les syndicats dont l'activité tomba au plus bas.

Le système de rémunération en vigueur.

Selon la convention collective de 51, les ouvriers des chantiers de Penhoët étaient payés :

- Soit à la production : un salaire horaire de base (« taxe d'affûtage ») plus un « boni » perçu lorsque le travail était exécuté en moins de temps que celui prévu par la fiche de travail. Dans le cas contraire, le salaire était amputé d'un tiers. Le boni représentait la moitié du salaire en 1955.
- Soit au temps, pour les personnels d'entretien, les magasiniers, les manœuvres ... : un salaire horaire fixe (« taxe d'emploi »), sans boni.

Il pouvait s'y ajouter une gratification à la tête du client « récompensant la valeur individuelle » : « le galon »

Pour conserver un salaire suffisant dans un contexte d'augmentation des prix sans revalorisation correspondante, outre l'importance de conserver son boni, restait la pression à « faire des heures » supplémentaires.

Intransigeance patronale.

Les patrons nazairiens, emmenés par la direction des chantiers de Penhoët, continuèrent - au nom de « la concurrence » - à refuser toutes négociations des revendications des métallurgistes, refusant d'admettre l'augmentation du coût de la vie et les pressions continues sur la productivité. Le mécontentement grondait mais le souvenir de la grève de 1950 était toujours présent.

De février à juin 1955 : montée de la mobilisation ouvrière.

Le congrès du syndicat nazairien des métaux FO, réuni le 20 février, chiffrait à 30 %⁷ l'écart de salaire des ouvriers métallurgistes entre St Nazaire et Paris.

Lorsque la direction remplaça les baguettes de soudures « marines », par des électrodes « OK » à fusion plus rapide en diminuant le temps alloué de 20 %, les soudeurs n'arrivèrent

36,4 %, le boni de 44 à 51 % soit 41,2 %. D'où une différence de 29,5 % arrondie à 30 % ». (Paul Malnoë)

plus à réaliser un boni normal. Réunis le 21 février, ils décidèrent de refuser les heures sup. Ils furent bientôt suivis par l'action des charpentiers fer refusant de prendre les plans, par des débrayages dans les ateliers ...



Réunion en Juin 1955.
(Paul Malnoë FO « Le grand Paul » est au milieu)

Les trois syndicats CGT, Cgt-FO et CFTC⁸ dénoncèrent le 19 mars la convention collective de 1951 et présentèrent leurs revendications (relèvement des salaires, rétablissement des avantages de la convention de 1947 ...) Face au refus patronal persistant, ils appelèrent à ralentir la production en ramenant la semaine de travail à 48 h et à refuser les heures supplémentaires : ce qui fut massivement suivi. Il fallut encore un mois pour qu'une commission mixte ait lieu, le 26 avril : les patrons « offraient » 4,7 % pour les 30 % revendiqués.

A cela s'ajouta la publication des bénéfices patronaux⁹. Dans les ateliers les actions s'amplifièrent. Une imposante manifestation de dix mille ouvriers traversa les rues de St Nazaire le 27 mai.

Du 20 juin au 11 juillet 1955 : la colère explose.

Le 20 juin, les soudeurs, apprenant la baisse importante de leur boni, amputant de 15 à 20 f. leur salaire horaire, envahirent la direction. Le lendemain matin, à 10 h 30, la direction n'acceptant de ne revoir que certains cas particuliers, ils se mirent en grève entraînant tous les ateliers.

Ne pouvant réfréner leur colère, ils mirent à sac les locaux de la direction des chantiers. « La nouvelle se répandit comme une traînée de poudre », les ouvriers des entreprises de la métallurgie nazairienne débrayèrent massivement l'après-midi.

⁸ Menée par : Paul Malnoë pour FO, Jules Busson pour la CGT et Nestor Rombeau pour la CFTC.

⁹ « De 1946 à 1955 l'indice des salaires était passé de 100 à 548, celui des dividendes de 100 à 3502 » « Pour 3700 millions versés en salaire, la société enregistrait 2232 millions de bénéfice brut, alors que les réserves

Le lendemain 22 juin, les chantiers de Penhoët sont fermés (« lockout »)¹⁰. Durant les discussions entre syndicats et patrons, les affrontements avec les CRS deviennent violents, cinq ouvriers sont blessés à la tête.

Un témoignage éclairant : « *De nombreux gars avaient abandonné leurs vélos au moment du sauve-qui-peut devant la charge des CRS.*

C'est alors que ceux-ci draguent une soixantaine de vélos abandonnés, puis, assurés de l'impunité et dans le but évident de provocation, ils entreprennent publiquement leur démolition.

A coups de crosses, à coups de godillot, les roues sont pulvérisées, les cadres pliés en deux. Les forces de l'ordre vont même jusqu'à jeter certaines carcasses tordues dans les quinze mètres d'eau de la cale de radoub¹¹ la plus proche ...

Un vélo ça coûte vingt mille francs, c'est-à-dire un mois de salaire pour un ouvrier. Une exclamation a jailli au-dessus des vociférations : CRS-SS ! ».

Les délégués interrompant les discussions, organisèrent un imposant cortège d'ouvriers vers l'inspection du travail et obtinrent le retrait des CRS.

Le soir, la reprise des négociations se conclua par de maigres résultats :

- Une prime (« nazairienne ») horaire de 5 f., sauf pour les fonderies.
- Une augmentation des galons pour les ouvriers à la taxe d'emploi
- En cas d'acceptation, cinq congés payés en 1955.

Paul Malnoë relate le meeting de compte rendu du lendemain : « *En intersyndicale, nous savions que ce qu'offraient les patrons n'aurait pas obtenu l'adhésion de nos camarades et nous avions examiné ce que nous devions leur proposer. Nous étions tous d'accord pour ne pas nous laisser enfermer dans une position qui aurait été vite intenable, ni dans un lockout, ni dans une grève. Il fallait reprendre le travail et continuer notre action dans des formes appropriées. Les ouvriers à la quasi-unanimité, acceptaient de reprendre le*

atteignaient 7800 millions pour un capital de 1050 millions » (Paul Malnoë)

¹⁰ Dit aussi « grève patronale » ou mise à pied collective.

¹¹ Une forme de radoub est un bassin qui permet l'accueil de navires et leur mise à sec pour leur entretien, leur carénage, leur construction, parfois leur démantèlement.

travail. Jamais ils n'avaient autant fait confiance aux syndicats qui les représentaient ».

Les discussions reprirent les 2 et 5 juillet. Seule avancée : la prime « nazairienne » était portée de 5 à 9 f. pour les OP3 et OP2, à 8 f. pour les OS2 et OP1, à 7 f. pour les OS1 et à 6 f. pour les M1 et M2.

Le 9 juillet, les ouvriers votent et repoussent à 84,4 % les propositions patronales (6 896 voix contre et 1 055 voix pour). Jusqu'au congés, les grèves tournantes continuent.

Du 29 juillet au 20 août 1955 : tout recommence.

La situation présentée au meeting de rentrée, le 29 juillet, était la suivante : refus des patrons de discuter, lesquels accentuaient les pressions : lettres individuelles indiquant le manque à gagner suite au vote négatif du 9 juillet ; note de service ramenant l'horaire de travail à 40 h destinée à influencer les familles d'ouvriers ; articles de presse affirmant faussement que les salaires avaient augmenté plus que les prix ! ...

Le lundi 1^{er} août au matin, des débrayages atelier par atelier eurent lieu, entraînant un rassemblement de milliers d'ouvriers devant la direction. Furieux des provocations patronales, les lettres individuelles furent brûlées provoquant l'incendie de la baraque d'un gardien, la grille d'entrée fut défoncée, les jets de pierre firent voler en éclats les vitres des portes et fenêtres ; la charge des gardes mobiles entraîna la formation d'une barricade avec deux remorques renversées sur la voie ferrée.

L'après-midi plus de 20 000 ouvriers s'affrontèrent aux gardes mobiles et aux CRS refoulés des ateliers. Les locaux du syndicat patronal brûlèrent. « Les gardes mobiles lançaient pour la première fois des grenades d'exercice qui firent beaucoup de blessés parmi les ouvriers ». Bilan : 110 blessés, 50 ouvriers et 60 CRS.



Le lendemain les chantiers étaient fermés. Lors du meeting du soir, les ouvriers acceptèrent, « presque à l'unanimité » la proposition des syndicats de reprendre le travail et les patrons rouvrirent les chantiers.

Les négociations reprirent le 5 août, cette fois-ci au Ministère du travail à Paris, en présence d'un médiateur. Elles se conclurent le 13 août par une augmentation proposée de 22 % du salaire horaire (taxe d'affutage et d'emploi). Le 16 août, les ouvriers approuvèrent le projet d'accord à 81,4 % (5942 pour sur 7298 votants), lequel fut signé le 20 août. La nouvelle convention collective, signée dans la foulée, le 9 septembre 1955 comportait l'engagement de réunions semestrielles, notamment pour suivre l'évolution des prix. Par la suite des accords d'entreprises (26 avril 56 au Chantiers de l'Atlantique¹², 12 juin à la SNCASO ...), allaient ajouter des avantages supplémentaires : assurance décès, compléments de retraite, congés familiaux, jours fériés ...

Avril - Mai 1967 : 2 mois de grève des mensuels de la métallurgie nazairienne.

Les « Mensuels »

Les ouvriers dits « horaires » étaient payés à la quinzaine, à l'heure de travail. Il s'agissait des charpentiers métaux, échafaudeurs, tourneurs, fraiseurs, ajusteurs, chaudronniers ... exécutant des tâches de production.

Les « mensuels » de la métallurgie¹³, payés au mois, étaient des ETAM (employés, techniciens, agents de maîtrise). Ils étaient, en 1967, 3 200 Leur nombre augmentait alors que celui des horaires baissait¹⁴.

Il y avait deux conventions collectives : une pour les horaires, et celle des « collaborateurs »

¹² La fusion des chantiers navals de Penhoët et de La Loire devenant Chantiers de l'Atlantique eurent lieu en septembre 1955 ... sans réduction d'effectifs.

¹³ Que les employeurs appelaient des « collaborateurs »

¹⁴ De 1958 à 1967, au Chantiers de l'Atlantique : effectifs des mensuels + 7,3 % (1 985 à 2 128), effectifs des horaires - 20,1 % (de 9 624 à 8 007).

La rémunération des mensuels était obtenu en multipliant la valeur du point par un coefficient hiérarchique liés à une grille de classifications. Cette grille était ressentie comme injuste.

Année après année, la valeur du point avait pris 16 % de retard sur la métallurgie parisienne.

La grève pour la revalorisation de la valeur du point.

En mai 1966, un accord avait été conclue en région parisienne faisant passer le point à 3,42 f en juin puis 3,70 f au 1^{er} janvier 1967. A St Nazaire, début 1967, le syndicat patronal proposait alors 3,50 f mais en incorporant les galons (augmentations individuelles « au mérite »).



De gauche à droite : Jean Lescure (CGT), Georges Leclair (CFDT), Roger Tudal (FO), Georges Delasalle (CGT), Serge Sato (FO) et Louis Morice (CFDT) lors d'une des réunions quotidiennes à la salle de l'UMP (Union Méan Penhoët).

L'intersyndicale des mensuels

Le 23 janvier 1967, les syndicats FO - avec **Roger Tudal** secrétaire du syndicat FO des mensuels - CGT et CFDT adressent au syndicat patronal une lettre signée par 2 400 mensuels (80 %) refusant l'intégration des augmentations individuelles dans la valeur du point, et se déclarant « décidées à faire tout ce qui sera nécessaire pour obtenir satisfaction », laquelle qui reste sans réponse

...

Les 13 et 14 février, 70,5 % des mensuels approuvent par consultation à bulletins secrets, la proposition des trois syndicats :

« 1- Etes-vous d'accord pour une grève de 24 h qui se situerait dans la semaine du 13 au 19 février 1967 ?

2- Si une réponse satisfaisante ne nous est pas donnée, dans un délai maximum de 10 jours, êtes-vous d'accord pour une grève générale illimitée ? »

Le 17 février, la grève de 24 h est suivie par 90 % des mensuels.

Faute de négociations véritables - deux commissions mixtes réunies les 25 et 27 février n'apportent rien - la grève illimitée suivie par 90 % des mensuels débute le 1^{er} mars.

Après deux réunions tout aussi stériles, les 12 et 16 mars, la direction des Chantiers de l'Atlantique décide le lock-out à compter du 10 mars : 6 000 ouvriers sans travail.

Mais la division espérée entre « horaires » et « mensuels » échoue : le 10 au matin à l'appel des syndicats « horaires » et « mensuels » FO, CGT et CFDT, les cortèges fusionnent dans une manifestation commune enthousiaste. Les « horaires » revendiquent à leur tour la levée du lock-out, l'incorporation du boni et des primes d'ancienneté dans le salaire de base.

Les négociations reprennent, au ministère des Affaires sociales cette fois-ci le 28 mars, puis les 30 et 31 mars à St Nazaire ... toujours sans résultat.

Face à l'intransigeance patronale : une forte solidarité.

Les mairies de St Nazaire, Nantes ... (même La Baule) apportent des aides financières aux grévistes, et rendent gratuit des services comme les cantines scolaires. Les paysans, marins pêcheurs, mareyeurs, poissonniers ... fournissent gratuitement des aliments. Des coiffeurs nazairiens coupent gracieusement les cheveux des enfants de grévistes etc...

Le comité intersyndical organise des collectes dans les entreprises, à l'entrée des stades, des foires, des salles de spectacle ... Des mensuels grévistes partent¹⁵ dans toute la France : Alençon, Le Havre, Rouen, St Etienne, Roanne, Cahors, Montpellier, Toulouse ... Des compagnies de transports prêtent cars et chauffeurs.

« Au total, toutes collectes confondues, l'aide s'élèvera à 2 800 000 f. ce qui permettra de distribuer 950 f à chaque gréviste, soit environ la rémunération d'une dactylo. L'aide versée aux « horaires », cumulée avec l'indemnité de chômage partiel perçue pendant le lock-out, permet à ces derniers de percevoir un montant journalier à peu près équivalent à celui des mensuels »

Cette solidarité financière permet aux grévistes de tenir.

Deuxième mois de grève !

Le 30 mars, les Unions départementales FO, CGT et CFDT mobilisent 6 000 métallos de

¹⁵ Les auteurs du livre « Un printemps sur l'estuaire » évaluent à 1200 les grévistes partis collecter des fonds, parfois plusieurs fois.

Nantes et St Nazaire. Elles appellent le 11 avril à une grève de 24 h qui débouche sur une manifestation interprofessionnelle de 30 à 35 000 ouvriers à St Nazaire.



Le 4 avril, la direction de chantiers navals a proposé un salaire minimum à 550 f pour 40 h (au lieu de 530 f), soit 3,15 f de l'heure et pas d'incidence du lock-out sur les congés annuels. Pour rattraper les pertes salariales du lock-out elle propose en outre de faire 48 h ... inacceptable ! Malgré tout, une compensation de semaines de lock-out est arrachée avec l'aide des pouvoirs publics : une avance de 200 f est consentie et avec une autre de 200 f également fin avril.

Le 17 avril, faisant suite à la commission mixte du 14 et avec sept semaines de grève, les syndicats soumettent au vote à bulletins secrets des grévistes le texte suivant : « *Connaissant les propositions patronales, êtes-vous d'accord pour continuer l'action ?* ». 87,5 % des 2000 votants l'approuvent.

La manifestation interprofessionnelle du 27 avril appelée par les UD FO, CGT et CFDT est un raz de marée : plus de 40 000 ouvriers sur plus de 2 km dans les rues de St Nazaire

Le 29 avril, à leur demande, les trois syndicats sont mandatés par 97,7 % des grévistes pour « *négozier et éventuellement signer un accord sur la base d'un compromis permettant la reprise du travail, sans toutefois abandonner le problème de fond* ».

Finalement, un accord est signé à Paris le 1^{er} mai à 0 h, il sera validé par un vote quasi unanime des mensuels le 2 mai :

- Augmentation de 7,5 % sur l'année
 - Salaire plancher de 560 f.
 - Réajustement des classifications via une commission paritaire technique d'étude
- Les « horaires » obtenaient des augmentations identiques, l'intégration du boni, une augmentation de la prime d'ancienneté et des congés familiaux.

Ce bref rappel que quelques combats qui ont marqué la classe ouvrière nazairienne se doit d'être complété par d'autres et notamment :

- Dans l'aéronautique avec les circonstances qui ont permis à FO de devenir majoritaire (1979)
- A l'hôpital de St Nazaire avec la grève sur les 35 h en 2002 à l'initiative de FO.
- Et d'autres ...

**Aujourd'hui comme hier,
le combat de l'UL FO
de St Nazaire pour la défense
des intérêts des salariés
se poursuit.**



**Encore et toujours sur le
« Terre-plein de Penhoët »
(Contre la El-Khomri le 19 mai 2016)**